



Ville d'Audun-le-Tiche



Edition Juin 2021



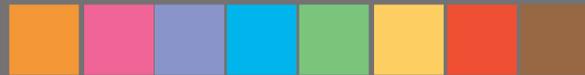
E2E ESCH-SUR-ALZETTE
EUROPEAN CAPITAL
OF CULTURE



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Intermédiaire - 1^{er} semestre 2021





	Sommaire	2
	L'édito de Madame la Maire	3
	Réalisations des commissions	4
	Travaux	5
	Informations : de nouveaux outils de communication	6
	Environnement	8
	Dossier : le budget municipal	10
	Présentation du personnel communal	12
	Cérémonies du souvenir & Hommage	14
	Culture	15
	Partenariat avec Couleurs Gaies	17
	Centre Communal d'Action Sociale	18
	Mobilité / Intercommunalité	22
	Commerces	24
	Tribunes	26
	Agenda / Numéro utiles	27

Bulletin d'informations municipales d'Audun-le-Tiche

Conception - réalisation : Service Culture, sport et communication

Adjoint à la transparence et l'information : Frédéric POKRANDT

Crédit photos : Jean-Marie MILESI - Christel SZMIDT

Imprimeur :

Mairie : 12, rue Maréchal Foch - 57 390 AUDUN-LE-TICHE

Tél : 03.82.59.15.00 - **Fax** : 03.82.91.28.14

Site internet : www.audun-le-tiche.fr

Facebook : Mairie d'Audun le Tiche

L'édito de Madame la Maire

Viviane FATTORELLI



Chères Audunoises, chers Audunois,

Les restrictions sanitaires liées à la pandémie commencent à se lever peu à peu. Pour autant, nous n'avons pas encore gagné la bataille contre le virus. La lassitude se fait sentir et l'arrivée de l'été nous incite à retrouver nos habitudes passées, mais nous devons rester vigilants.

Un de nos plus grands regrets est de ne pas avoir pu vous rencontrer lors d'événements festifs jusqu'ici et nous avons hâte de retrouver ces instants partagés.

Espérons que la rentrée de septembre se présente sous de meilleurs auspices.

Nous avons le plaisir de vous présenter notre nouveau bulletin municipal de mi-année.

Ce format nous permet de mener une rétrospective plus régulière sur les actions majeures mises en place par notre équipe.

Comme vous avez peut-être pu le constater depuis presque un an, nous avons tenu à améliorer la communication tant sur la vie communale que sur les mesures qui peuvent impacter votre quotidien. C'est une des raisons qui nous ont conduits à étoffer les canaux de diffusion de l'information, et par la même occasion, de toucher un public plus large.

Vous connaissez déjà pour la plupart le site internet et la page Facebook. Cette dernière est très active et continuera de l'être. Le site, lui, a vu sa structure modifiée et nous concentrons nos efforts sur l'actualisation et l'enrichissement de ses contenus.

Conscients également vous n'êtes pas tous à l'aise avec les outils numériques, nous introduisons un guide complet reprenant toutes les informations pratiques.

Destiné en priorité aux nouveaux arrivants, il sera mis à la disposition de toute la population, tout comme une lettre d'information trimestrielle, voire mensuelle, qui sera également imprimée et mise en libre-service en mairie et à la bibliothèque.

En complément du panneau lumineux, nous avons pour projet de remplacer les panneaux d'affichage municipaux et de les placer à des endroits davantage fréquentés par la population.

L'affichage est complété depuis peu par l'application PanneauPocket qui vous permet de recevoir les informations et les alertes directement sur votre téléphone. Son installation et son fonctionnement vous sont détaillés un peu plus loin dans cette brochure. N'hésitez pas à télécharger cette application également utilisée par la gendarmerie et d'autres communes.

Enfin, une borne tactile fera prochainement son apparition dans le hall de l'hôtel de ville. Véritable service public à part entière, elle permettra aux personnes ne bénéficiant pas d'un accès aisé aux outils numériques de pouvoir non seulement s'informer, mais aussi de régler sur place de nombreuses démarches essentielles de la vie courante.

Je tiens à remercier les élus et les agents pour leur implication dans la réalisation de ce bulletin.

Toute l'équipe se joint à moi pour souhaiter de belles vacances d'été. Prenez soin de vous !

Bonne lecture !

Bien amicalement,

V. Fattorelli



Réalisation des commissions

Le service scolaire



Cynthia CONTE
Adjointe en charge
des affaires scolaires

Bonjour à toutes et à tous,

Dans quelques mois, l'année scolaire touchera à sa fin. Malgré la situation sanitaire compliquée à gérer au sein des écoles et du périscolaire, les cas positifs n'ont pas été nombreux et sont restés des cas isolés.

Les équipes éducatives, les animateurs du périscolaire, les agents d'entretien ont géré la situation avec brio, je tenais donc à les remercier chaleureusement pour leur travail.

L'année prochaine, les écoles seront confrontées à de nouvelles directives gouvernementales, qui limiteront le nombre d'élèves à 24 dans les classes de Grande Section de maternelle, de Cours Préparatoire (CP) et Cours Élémentaire de niveau 1 (CE1).

Aussi, il nous est demandé de ne pas dépasser un effectif de 30 élèves dans les autres classes.

Ces mesures vont nous contraindre à une possible modification de la carte scolaire. De même, les demandes de dérogations scolaires risquent d'être acceptées avec difficulté et ce, dans le but d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de favoriser la réussite de tous.

Subvention :

Un appel à projets a été lancé pour un socle numérique dans les écoles élémentaires visant à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Nous avons l'ambition d'équiper les écoles d'un socle numérique de base en termes de matériel et d'un réseau informatique plus performant.

Masque :

La boutique 2M Médical a fait une donation de masques pour les écoles élémentaires et maternelles d'Audun-Le-Tiche. Nous remercions, à nouveau, Monsieur MORELLO, Directeur de l'établissement, pour ce don.

Jardin partagé

Le jardin partagé, situé au fond du parking de la MJC, n'était plus entretenu et avait retrouvé son côté sauvage. Les jeunes de la MJC et leur animatrice Claire TRIERWEILLER ont décidé de mettre la main à la terre afin de lui rendre ses couleurs et ses saveurs d'antan, un jardin accueillant et prospère. Nous ne pouvons que féliciter les initiatives du genre ! Bravo à vous pour ce renouveau !

Si vous possédez du matériel dont vous n'avez plus utilité (outils de jardinage, bois, palettes ...etc) ou des graines en trop, n'hésitez pas à en faire don à nos jeunes jardiniers. Pour cela, vous pouvez contacter Claire au 06 16 94 14 60.



Travaux et aménagement

Travaux de sécurisation :

- Remplacement du garde-corps du mur du Horlet ;
- Pose d'un garde-corps à la Chapelle Notre-Dame de Lorette sur la plateforme arrière (devis validés) ;
- Remplacement de la clôture entre le Carreau de la Mine Saint-Michel et le voisinage.

Ecoles :

- Pose d'un nouveau revêtement de sol en PVC afin d'éviter les risques liés à l'amiante dans les écoles Mandelot, Francois et Jean-Jacques ROUSSEAU B (salle informatique et classe de CP) Devis validé, intervention prévue fin juillet ;
- Remplacement du garde de corps des escaliers de l'école La Dell (devis validé) ;
- Réfection et restructuration des toilettes de l'école La Dell (opération prévue cette année mais pas de date actuellement)
- Mise en sécurité du préau de l'école Jean-Jacques ROUSSEAU Bâtiment B (Juillet 2021) ;
- Remplacement et ajout de stores verticaux à l'école maternelle Francois et l'école élémentaire Marie Curie.

Voirie :

Réfection des voiries (Rancy, Rue André Malraux, Avenue Paul Roef, rue Guynemer, Quartier Saint Laurent, rue de la Meuse).

Bâtiments communaux :

- Rénovation de deux appartements au n°37, rue Foch ;
 - Mise en place de systèmes de traitement d'air pour la salle de Gymnastique et le Dojo situés avenue Paul Roef ;
 - Aménagement d'une maison associative dans l'ancien Bâtiment EDF avenue Salvador Allende (travaux prévu Juillet 2021) ;
 - Remplacement du garde-corps salle Tommasi ;
 - Mise en place de calorifugeage isolant sur conduite d'eau chaude dans tous les bâtiments éligibles à la prime CEE
- Coût des travaux 0 € pour la Commune ;
- Isolation des planchers bas dans tous les bâtiments éligibles à la prime CEE (opération en cours)
- Coût des travaux 0 € pour la Commune ;
- Pose d'un défibrillateurs en mairie.



De nouveaux outils au service de la population



La ville d'Audun-le-Tiche se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Depuis le mois d'avril, la ville s'est dotée de ce système simple et efficace permettant de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseaux, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous pourrez restés connectés à notre actualité mais aussi celles des communes voisines et de vos lieux de fréquentation favoris.

Vous serez tenus informés en temps réel par le biais d'une seule interface.

La Gendarmerie d'Audun-le-Tiche a également mis en place ce service.

Une application simple et engagée, 100% française

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen.

Comment l'obtenir ?

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".



La borne numérique

Une borne tactile sera prochainement mise en place dans le hall de l'hôtel de ville.

La dématérialisation des données est de plus en plus présente dans les administrations (impôt, banque, carte grise, ..). Pour autant, tout le monde ne bénéficie pas d'un accès aisé aux dernières technologies.

La commission Transparence et information a donc fait voter l'achat d'une borne interactive.

Véritable service public à part entière, elle permettra aux habitants de pouvoir s'informer des évènements à venir sur la commune, mais aussi de faciliter leurs démarches administratives.

En effet, nous vous proposerons un accès à tous les documents essentiels pour vos travaux d'urbanisme :

- Demande préalable de travaux ;
- Permis de construire ;
- etc.

Vous pourrez également accéder aux fichiers en lien avec le service Population / Etat civil :

- Attestation de domicile ;
- Certificat de vie ;
- Demande de livret de famille ;
- Demande de PACS ;
- Demande d'inscription sur les listes électorales ;
- Demande d'inscription scolaire ;
- etc.

Ces documents pourront être imprimés librement et gratuitement sur place.

Nous vous permettrons un accès à notre site internet et faciliterons vos démarches auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ainsi que de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle.

Nous communiquerons sur la mise en service de cette borne, via nos réseaux, dès que cette dernière sera installée et prête à l'emploi !

Nous espérons que cette modernisation satisfera vos attentes et que cet outil facile et intuitif permettra également de désengorger les services de l'accueil ainsi que les services techniques.

Le menu de cette borne pourra librement être mis en anglais ou en portugais. Les documents, quant à eux, seront en langue française.



Environnement : des nouveautés au service de la population

Nouveau site de compostage partagé déployé à Audun-le-Tiche !

Ce mercredi 28 avril, la CCPHVA, en partenariat avec la commune d'Audun-le-Tiche, a installé un site de compostage partagé, public et gratuit, Place Marchesin. Dès à présent, vous pouvez l'utiliser pour composter vos déchets alimentaires.

Comment cela fonctionne ?

- Ce site de compostage est ouvert à tous, vous pouvez donc y accéder facilement et sans modération.
- Chez vous, triez bien vos déchets avant de les amener au composteur.
- Une fois sur le site, attention à bien respecter les consignes d'utilisation : déposez vos déchets dans le bac d'apport et recouvrez-les ensuite de matières sèches disponibles dans le bac de stockage.

Pour rappel :

- Soyez bien vigilant sur les déchets autorisés (déchets biodégradables tels que les épluchures de légumes, les fruits abîmés, les fleurs fanées, les coquilles d'œufs broyées, le petit carton décheté ...).
 - Ne déposez pas d'éléments entiers, pensez bien à fragmenter vos déchets.
 - Sont interdits : les sacs biodégradables, le pain, les viandes, poissons et crustacés et les litières de chats.
- Nous comptons, bien entendu, sur votre bienveillance et votre respect des lieux et du matériel pour que de prochains sites comme celui-ci puissent voir le jour dans d'autres quartiers de la commune d'Audun-le-Tiche !

Pour toutes questions, un seul contact : environnement@ccphva.com ou 07 50 54 40 51

De nouvelles bornes canines

La commission Environnement continue son travail ! Quatre nouvelles bornes pour déjections canines, comprenant distributeur de sacs et poubelle, viennent d'apparaître sur Audun-le-Tiche. Vous les trouverez sur la Place du Château, au quartier Lancrenon, au quartier de la gare ainsi que sur la Place Marchesin. Un grand MERCI à l'atelier municipal pour la mise en place des structures.



Bennes temporaires pour les déchets verts

Ce service, plébiscité par la population, a été mis en place par Monsieur Gautier BERERA, adjoint en charge de l'environnement, dans l'enceinte sécurisée du cimetière. Vous n'avez plus besoin de faire des kilomètres pour déposer vos tontes de gazon et vos coupes d'arbres !



Quartiers : entraide et nettoyage citoyen

Nettoyages d'avril des quartiers !

L'action des nettoyages citoyens est terminée ! Vous avez été près de 80 personnes à rendre notre nature et notre ville plus belles pendant tout le mois d'avril ! Nous vous remercions sincèrement pour votre engagement et les belles valeurs que vous avez mises en avant lors de cet événement. Chacun.e doit s'emparer de ce problème afin de montrer le bon exemple. Encore MERCI et à bientôt pour de nouveaux nettoyages citoyens.



Réunion de quartiers

Les contraintes sanitaires nous ont, jusqu'alors empêché de relancer les réunions de quartier. Pour autant, nous ne vous oublions pas ! Elles devraient reprendre à la rentrée de septembre si la situation sanitaire le permet.

Dans le même temps, nous avons, d'ores et déjà, voté un budget participatif dont nous vous expliquerons le but et le principe lors de nos rencontres. Au plaisir de vous retrouver !

Les finances de la ville



Karine GUILLAUME
Adjointe aux Finances

La commission finances s'est attelée aux demandes de subventions des associations pour 2021.

Elle s'est d'abord penchée sur la structure du dossier de demande de subventions pour le refondre entièrement dans un but de transparence et de partenariat avec les associations ainsi que d'une mise en conformité avec la législation.

Le dossier s'est ainsi enrichi de nombreuses demandes d'informations concernant les associations, dans un souci de meilleure connaissance de celles-ci, d'objectivation des diverses situations, de retour d'information sur l'utilisation des subventions allouées et de prévision d'affectation pour celle demandée.

Toutes ces informations recueillies ont ainsi permis de clarifier toutes les demandes de subventions reçues, de les étudier sur un même pied d'égalité, d'apprécier l'intérêt public communal et de mettre en valeur les différentes actions mises en œuvre sur la commune, de mettre en place des critères objectifs d'attribution et également d'informer les associations sur le montant des avantages en nature dont elles avaient bénéficié de la part de la commune en 2020.

La commission finances a également travaillé en collaboration avec la commission Transparence et information sur la Taxe Locale sur les Enseignes et les Publicités Extérieures (TLPE).

Le but était d'expliquer aux commerçants les tenants et les aboutissants de cette taxe, son fonctionnement, les options autorisées et les choix retenus par la nouvelle majorité pour 2021.

Une notice explicative a ainsi été produite, complétée par le formulaire Cerfa de déclaration et envoyée à tous les commerçants de la commune dans le cadre de leur déclaration pour 2021, qui rappelons-le, reste obligatoire tous les ans et pour tous, même si désormais 70% des commerçants en sont exonérés.

BUDGET 2021 DE LA VILLE

Nous clôturons l'exercice 2020 avec un excédent de 1,3 million d'euros pour le budget de la ville que nous reportons sur l'année 2021^{*1}. Ce bilan largement positif est le résultat d'un excédent de fonctionnement à 2,3 millions d'euros diminué d'un besoin en investissement d'un million d'euros^{*2}.

Le bénéfice de la section de fonctionnement provient d'une baisse de 12,1 % des dépenses combinée à une légère hausse de 0,23 % des recettes par rapport à 2019. Cette diminution des dépenses est due à des annulations liées à la crise sanitaire, en dépit d'achats pour y répondre, soutenue par la baisse des indemnités des élus. Ce maintien des recettes est le fruit de missions de mises à jour du parc foncier et d'habitation amputées par des pertes résultant là encore de la pandémie : participation moindre des commerçants au marché hebdomadaire, impossibilité de location des salles...

Les besoins de la section d'investissement, outre le remboursement des emprunts, proviennent des travaux réalisés pour le temple protestant, au cimetière et sur le carreau de la mine, pour la réfection des bâtiments communaux et des voiries communales, ainsi que de l'acquisition de matériel bureautique, de véhicule, d'outillage et mobilier scolaire.



Pour 2021, le budget de la ville s'équilibre à 13 millions d'euros, se répartissant à hauteur de 7,8 millions en fonctionnement^{*3} et 5,2 millions d'euros en investissement^{*4} mais comprenant un transfert de 2,7 millions d'euros de la section de fonctionnement vers celle de l'investissement^{*5}.

Au niveau des dépenses de fonctionnement, on note une baisse significative des charges, notamment pour l'entretien des terrains (de 295 000 euros à 85 000 euros grâce au recours au personnel communal plutôt qu'à un prestataire privé), les réparations des bâtiments publics (de 110 000 euros à 40 000 euros) et les indemnités des élus (de 101 000 euros à 46 000 euros), conjointement à un maintien des charges de personnel.

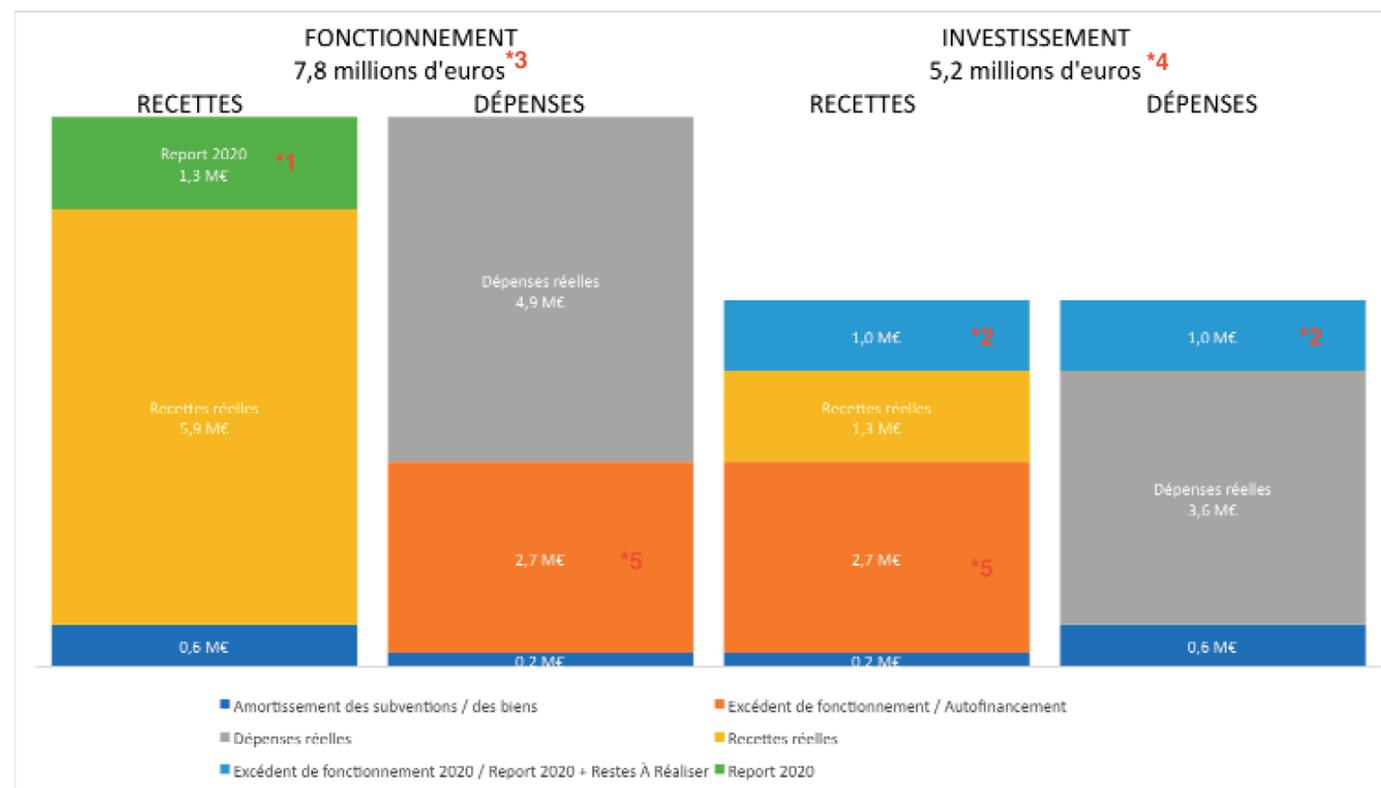
Au sujet des recettes de fonctionnement, les taux de toutes les taxes restent inchangés, les dotations de l'État se maintiennent mais on attend une moindre participation (de 210 000 euros à 101 000 euros) pour le Contrat Enfance Jeunesse en raison de la reprise de la compétence sur Léo Lagrange par la Communauté de Communes du Pays-Haut Val d'Alzette, compensée par quelques recettes exceptionnelles résultant de la récupération d'échéances (2019 Léo Lagrange), divers ventes (chapiteau...) et fourrière.

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, les opérations d'équipement s'élèvent cette année à 2,9 millions d'euros auxquelles il convient d'ajouter 0,2 million d'euros de restes à réaliser.

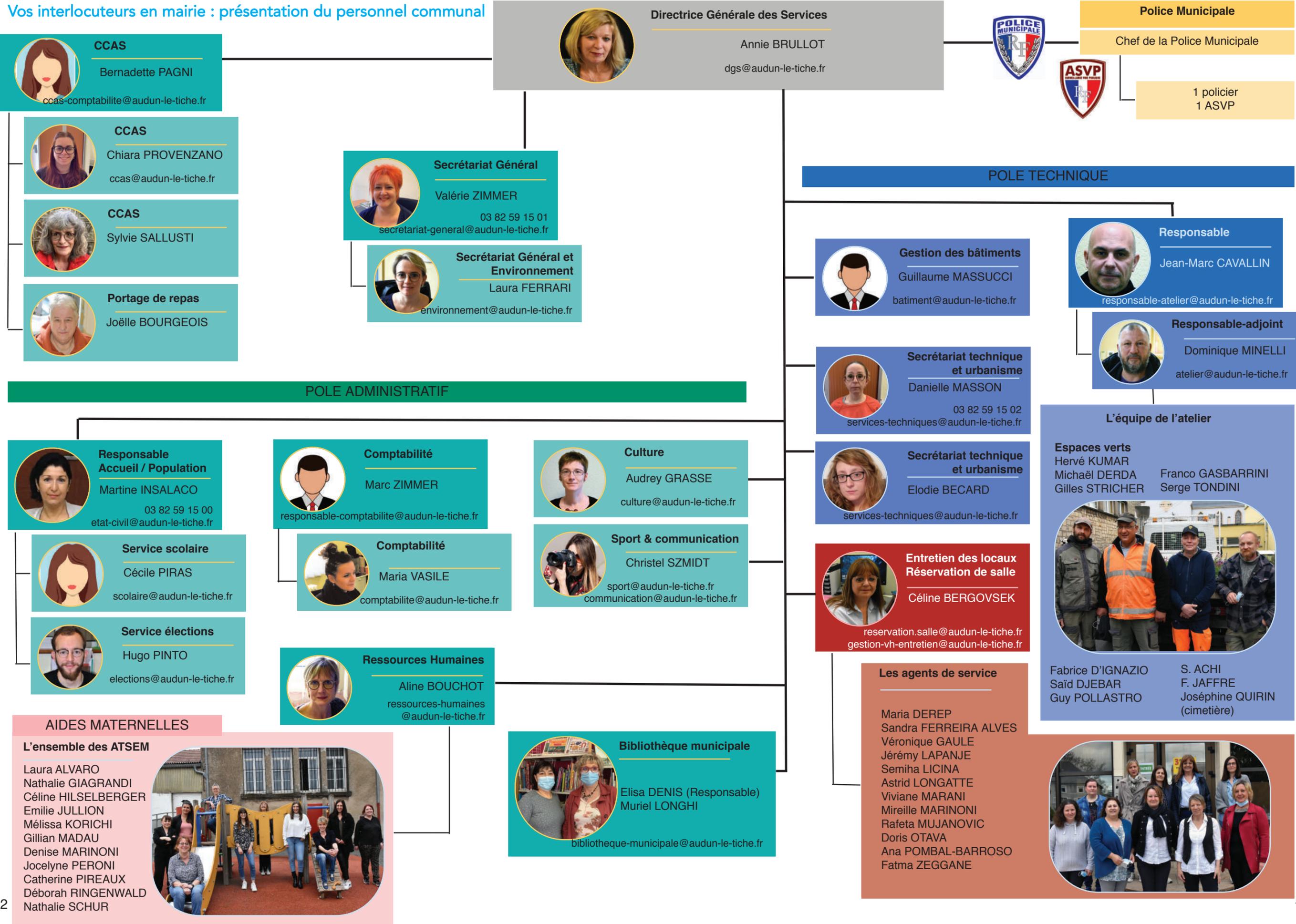
Sont ainsi inscrites au budget 2021 :

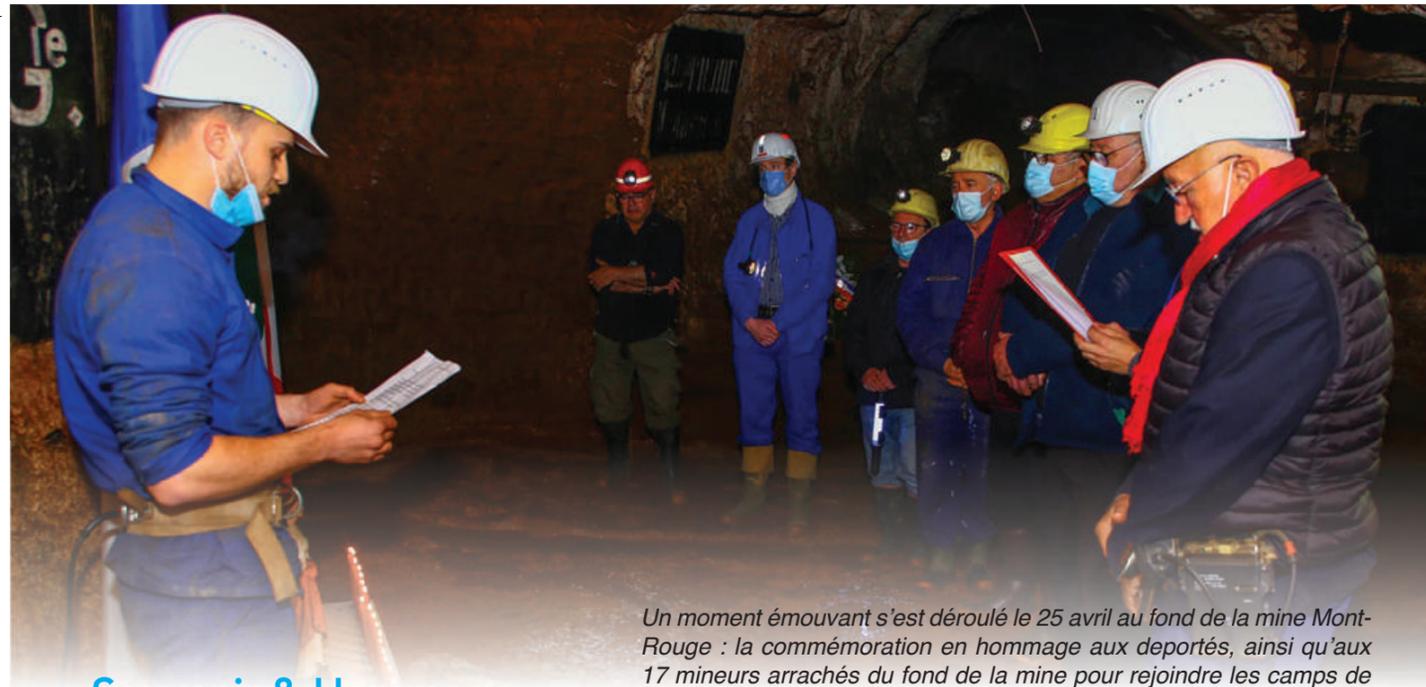
- la réfection de bâtiments communaux pour 356 000 euros, de bâtiments scolaires pour 285 000 euros (sanitaires des écoles Jean Jacques Rousseau et La Dell, revêtement des sols), de voiries communales pour 400 000 euros et du cimetière pour 81 000 euros ;
- l'acquisition de matériel, d'outillage et de véhicules pour 275 000 euros (services techniques et police municipale), de matériel et mobilier de voirie pour 251 000 euros (branchement et support d'équipement sur candélabres, illuminations de Noël, parcours de santé, jeux au Mandelot, portique, bancs et kiosque), de matériel et mobilier scolaire pour 43 000 euros (Tableaux Inter Actifs et copieurs) et de matériel bureautique et informatique pour 86 000 euros (serveur de la mairie, copieurs, borne tactile, objectif photo et nouvelle sono) ;
- des travaux divers pour 262 000 euros (dont la voirie au Tas de Sable), au temple protestant pour 48 000 euros, au carreau de la mine pour 24 000 euros, pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite pour 20 000 euros et pour la renaturation de la source du Calvaire pour 25 000 euros ;
- des projets participatifs pour 45 000 euros ; et
- une maison de santé pour 600 000 euros (achat et travaux).

Enfin, quant aux recettes d'investissement, on remarque une baisse du Fond de Compensation de la TVA (de 225 000 euros à 25 000) résultant de la réalisation de moins de travaux en 2020 mais notre autofinancement (provenant du virement de la section de fonctionnement) double par rapport à 2020 (2,7 millions d'euros contre 1,3 millions d'euros^{*5}).



Vos interlocuteurs en mairie : présentation du personnel communal





Un moment émouvant s'est déroulé le 25 avril au fond de la mine Mont-Rouge : la commémoration en hommage aux déportés, ainsi qu'aux 17 mineurs arrachés du fond de la mine pour rejoindre les camps de concentration.

Souvenir & Hommage

La crise sanitaire n'a pas affecté notre devoir de mémoire, toutefois, même si l'année n'a pas été rythmée par les commémorations patriotiques comme on les connaît, il demeure important d'honorer la mémoire de ceux qui ont vécu la guerre, les massacres ou la déportation. C'est donc en petit comité, et sur invitation uniquement, que les commémorations ont eu lieu en ce début de semestre 2021



Le 19 mars : hommage à toutes les victimes qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



Le 25 avril : journée de la Déportation. D'autres commémorations, organisées par l'AMTR et l'association des Anciens mineurs de Fer de l'ARBED, ont également eu lieu le 25 avril dans la mine (photo haut de page)



Le 1er Mai : Fête des Travailleuses et des Travailleurs Stèle des Siderurgistes



Le 8 mai 1945 est la date d'au moins deux événements historiques : la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



Les événements culturels

Les lauréats d'Audun-les-Arts lors de la remise des récompenses en Mairie

Audun-les-Arts : une nouvelle formule pour que la culture perdure à Audun-le-Tiche

Le Salon International de Peinture et Sculpture ne pouvant avoir lieu sous sa forme habituelle, suite aux conditions sanitaires actuelles, la commission culturelle a dû trouver des alternatives permettant à la culture de perdurer à Audun-le-Tiche.

La ville, en partenariat avec la nouvelle association des commerçants, l'ARR de Vivre, a donc souhaité proposer l'art en vitrine.

Vingt-six artistes peintres et sculpteurs ont répondu présents à l'appel de la municipalité et ont exposé une oeuvre chacun du 15 mai au 22 mai 2021.

Six prix, dont le Grand prix de la Ville d'un montant de 700 €, ont été remis par Ingrid Joliat, Adjointe en charge de la culture, et les membres de la commission culturelle lors d'une célébration en mairie d'Audun-le-Tiche mettant à l'honneur les lauréats de cette édition particulière.

La Ville remercie les entreprises partenaires qui permettent de récompenser les artistes primés ainsi que les commerces participants. Vous trouverez les oeuvres primées et la totalité des photos sur notre page Facebook *Mairie d'Audun-le-Tiche*.



Le jury devant l'oeuvre qui deviendra le Grand Prix de la Ville



Chasse aux oeufs de Pâques !

Pour la première fois sur la commune, une « chasse aux œufs » a été organisée à Pâques du 2 au 5 avril.

La Commission culturelle a soigneusement caché 200 médaillons de bois peints dans toute la Ville.

En échange d'un médaillon, les petits audunois ont reçu une gourmandise de circonstance : un lapin en chocolat et un diplôme du meilleur chasseur d'œufs !

Les retours des participants ont été enthousiastes ce qui nous encourage à vous donner, d'ores et déjà rendez-vous en 2022, pour une nouvelle version de la « chasse aux œufs ».

FLEURIS TA VILLE !

La ville relance le Concours des Maisons fleuries sous l'appellation « Fleuris ta ville ». Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 30 juin en remplissant la fiche d'inscription que vous trouverez sur notre site internet à la rubrique « Actualités » ou sur notre page Facebook, **avant le 30 juin 2021**. Informations et inscriptions auprès du service culturel (Audrey GRASSE) - culture@audun-le-tiche.fr - 03 82 59 15 00

Carnaval

La situation sanitaire n'a malheureusement pas permis à la Commission culturelle d'organiser le Carnaval des enfants, comme les années précédentes, en proposant une après-midi récréative et un spectacle. La ville a donc décidé de mettre, tout de même, les enfants à l'honneur. Ainsi, le service culturel a proposé, via le réseau social Facebook, d'inonder la page de la mairie de photos d'enfants déguisés.

Madame Sylvie SPANO, directrice de l'école maternelle François et quelques parents ont répondu présents à l'appel de la municipalité.

Nous ne pouvons malheureusement pas vous faire profiter de la totalité des photos participantes (que vous trouverez sur notre page Facebook) mais voici, néanmoins, un petit florilège !



Cours de Luxembourgeois

En lien avec Euregio, la ville organise des cours de luxembourgeois à raison d'1h30 hebdomadaire, hors vacances scolaires. 52h de cours sont dispensés.

Ils sont assurés par un professeur nommé par le Ministère luxembourgeois de l'Éducation.

Particularité pour la rentrée de 2021, le cours débutant A.1.1 ne sera pas organisé, mais uniquement les cours des 2ème (A1.2) et 3ème années (A2.1)

Renseignements : culture@audun-le-tiche.fr ou 03 82 59 15 00

Un nouveau Directeur à la Maison des Jeunes

Depuis le 1er mai 2021, M. Jean-Noël GIUNTA a remplacé M. Thierry MESSAIN au poste de direction de la MJC d'Audun-le-Tiche. Avec plus de vingt ans d'expérience dans la direction d'associations socioculturelles et de MJC,



Jean-Noël GIUNTA

M. GIUNTA souhaite inscrire la MJC dans le champ de l'Éducation Populaire.

Le développement de projets dans les secteurs socioculturels et de loisirs pour tous les publics sera proposé en priorité à l'enfance et à la jeunesse.

La MJC d'Audun-le-Tiche consolidera également ses partenariats sur le territoire, notamment avec la Mairie d'Audun-le-Tiche.

M. Sébastien LUZI est, quant à lui, responsable des Accueils Collectifs de Mineurs Enfants (accueils périscolaires et extra-scolaires).



Sébastien LUZI



Partenariat avec l'association Couleurs Gaies



Pour l'occasion, le drapeau LGBT flottait sur le fronton de l'Hôtel de Ville.

Lundi 17 mai 2021, Journée internationale de lutte contre l'homophobie, Madame la Maire et Monsieur Matthieu GATIPON-BACHETTE, président de Couleurs Gaies, association LGBTQIA+ du Nord lorrain, ont signé un partenariat en présence des élus et des bénévoles. Le but poursuivi par cet accord est multiple :

- Assurer une écoute locale à travers la mise en place d'une permanence tenue en mairie par l'antenne longovicienne de l'association. La fréquence sera mensuelle et fixée au 3^e lundi de 17h30 à 19h30.

La première aura lieu lundi 21 juin 2021.

En cas d'empêchement, un rendez-vous à une autre date est possible.

Toute personne qui souhaiterait un entretien confidentiel est priée d'adresser un message à l'antenne de l'association (longwy@couleursgaies.fr) ou à notre référent local, Monsieur Thierry KUTARASINSKI (thierry.kutasinski@audun-le-tiche.fr) ;

- Soutenir les actions de l'association par la mise à disposition de locaux et d'espaces dans le cadre des manifestations locales ;

- Encourager les formations et les débats autour des questions de l'identité et des discriminations ;

- Inciter les forces vives de la localité à respecter les chartes promouvant la non-discrimination auxquelles la Ville adhérera ;

- Communiquer toute initiative inclusive mise en œuvre sur le territoire de la commune.

Une documentation dédiée est mise à votre disposition à la bibliothèque et dans le hall de l'hôtel de ville.

N'hésitez pas à la consulter et à la diffuser.

Plus d'informations sur notre site internet :

<https://www.audun-le-tiche.fr/Vie-Municipale/Inclusion-LGBTQIA.html>





Le CCAS anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Il est à la fois une structure d'accueil, de conseil, d'information et d'orientation, ainsi qu'un relais entre les autres organismes sociaux.

Il peut vous assister dans la constitution de demandes d'aides. Il peut vous apporter un secours exceptionnel en cas de difficultés financières. Toutes vos démarches sont, bien évidemment, confidentielles.

La responsable du service d'aide sociale est Madame Bernadette PAGNI.



En cas d'urgence sociale (difficulté financière, problème familial, problème conjugal...) vous devez avant toute autre chose contacter une assistante sociale du département en appelant le 03 81 35 01 60.

Le CCAS pourra vous apporter une aide complémentaire, au regard du dossier établi par l'assistante sociale.

Les actions menées par le CCAS

On retrouve principalement :

- Bons de marchandises à Pâques et à Noël ;
- Bons de soutien scolaire ;
- Bons de vacances ;
- Participation à hauteur de 30 % au règlement des factures de l'accueil périscolaire.

TOUTES CES AIDES SONT SOUMISES AUX REGLES DU QUOTIENT FAMILIAL.

Le nouveau Conseil d'Administration a décidé d'augmenter les bons scolaires lors de sa première séance plénière.

Les bons qui sont à utiliser dans les magasins de la localité, en non-alimentaire, ont ainsi été valorisés de la façon suivante :

Maternelles : 20€
Primaires : 30€

Collègues et Lycées : 60€
Faculté, Apprentissage : 100€

Portage de repas

Un service de portage de repas est proposé aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes handicapées sans conditions d'âge. Le prix du repas est fixé à **8,30 €** pour l'année 2021.

Il convient de prendre contact avec le CCAS quelques jours avant la mise en place du service. Madame Joëlle BOURGEOIS se chargera de vous apporter votre repas et nous la remercions chaleureusement.



Manifestations

Le CCAS organise les manifestations suivante :

- Goûters de Pâques au foyer AMLI et à l'EHPAD (avril)
- Goûters de la Fête des mères (mai)
- Noces d'Or et de Diamant (juin)
- Repas des Anciens (octobre)

Nous ne pouvons que regretter la poursuite de la crise sanitaire qui nous pénalise encore cette année dans toutes nos traditionnelles manifestations.



Vaccination COVID19

Une campagne de vaccination a été organisée par le CCAS en collaboration avec le Préfet de la Moselle.

Après inscription, des Audunois de plus de 75 ans ont été amenés dans un centre de vaccination de Thionville, les employés communaux ayant assuré le transport lors de deux rendez-vous.



Un geste pour les enfants

Une distribution de 50 masques a été effectuée pour les enfants de famille aux revenus modestes ainsi qu'une distribution de chocolat pour Pâques.

Le CCAS remercie Madame Ingrid JOLIAT, adjointe en charge des affaires culturelles d'avoir offert les chocolats de Pâques, non distribués lors de la chasse aux oeufs.



Un anniversaire d'exception à l'EHPAD

Dimanche 30 mai, Madame la Maire, Viviane FATTORELLI, accompagnée de Sarah BOUMEDINE, Adjointe en charge des affaires sociales se sont rendues à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Angel FILIPPETTI où elles ont eu le plaisir d'accompagner Madame Berthe DONNY à souffler ses 104 bougies.

Le même jour, à l'occasion de la Fête des Mères, le CCAS a organisé un spectacle en l'honneur des mamans de la maison de retraite.

Monsieur Vincent ORMASTI est venu bénévolement enchanter les résidentes (et résidents) avec son show haut en couleurs.

Nous le remercions chaleureusement pour l'ambiance et la joie procurée aux personnes âgées.



Madame GUERMANN, Directrice de l'établissement et le personnel soignant entourent Madame DONNY le jour de son anniversaire.



Les résidents, heureux, apprécient le spectacle.



Madame Monique BOUMEDINE, Madame la Maire ainsi que la famille entourent Madame DONNY lors de sa fête d'anniversaire.

AGENDA / INSCRIPTION



Nous vous invitons à vous rapprocher du CCAS pour ce prochain évènement, à savoir :

- Les couples qui fêtent leurs 50 ans – 60 ans ou 70 ans de mariage en 2021

Téléphone : 03 82 59 15 00 - Mail : ccas@audun-le-tiche.fr - Adresse : 12, rue Foch (Mairie)



Crédit photo @Mairie de Florange

Patrick KLEINBERG : conciliateur de justice reçoit en mairie

Auxiliaire de justice, assermenté par la Cour d'Appel de Metz dans le ressort des Tribunaux Judiciaires de Metz et Thionville, Patrick KLEINBERG est conciliateur de justice. Il assure dorénavant une permanence en mairie d'Audun-le-Tiche, offrant ainsi un nouveau service public destiné aux habitants de la commune et des environs.

Depuis 2016, tout justiciable qui souhaiterait saisir le Juge des Contentieux et de Protection près du Tribunal Judiciaire compétent, devra obligatoirement donner la preuve d'un recours préalable à un mode de résolution extrajudiciaire aux demandes dont le montant n'excède pas 5 000 € ainsi qu'aux affaires relatives aux conflits de voisinage.

C'est dans cet environnement et contexte juridiques, qu'il a pour mission de régler, gratuitement et à l'amiable, par le principe du secret, de la confidentialité et de l'impartialité, un conflit entre personnes physiques ou morales et d'éviter ainsi un procès, en cherchant à faciliter avec rigueur et probité l'émergence d'une solution négociée satisfaisante pour les parties mises en causes.

Il intervient dans de nombreux différends de la vie courante qui lui sont soumis et qui ne relèvent pas des procédures pénales, entre les particuliers, avec les entreprises, artisans ou commerçants (litiges entre bailleurs et locataires, entre commerçants, liés à la copropriété, de la consommation, entre personnes, du droit du travail et des troubles de voisinages).

Son champ d'intervention ne s'étend pas aux affaires inhérentes aux droits de la famille (séparation, divorce, pension alimentaire), ni aux litiges avec l'Administration qui relève du Défenseur des Droits.

Le conciliateur de justice intervient en mairie d'Audun-le-Tiche, chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14 heures à 16 heures 30, **uniquement sur rendez-vous**, en contactant l'adresse mail suivante :

patrick.kleinberg@conciliateurdejustice.fr

En cas d'urgence, il tient également des permanences hebdomadaires sur rendez-vous à la Maison de la Justice et du Droit du Val de Fensch à Hayange (03 82 51 98 62). N'hésitez pas à le contacter.



Le don de sang, un geste indispensable

Acte citoyen et solidaire, le don de sang est indispensable pour sauver de nombreuses vies !

En France **10 000 dons** sont nécessaires chaque jour, dont **1 500** dans le Grand Est !

Chaque année, **1 million de malades sont soignés** grâce à ces dons. **3 vies sont sauvées** à chaque don de sang !



En 1 heure, vous pouvez sauver 3 vies

3, c'est le nombre de produits sanguins issus d'un don de sang, et donc le nombre de personnes qui peuvent en bénéficier !



**3 produits sanguins,
3 poches,
3 vies sauvées !**

Pour donner votre sang, vous devez

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50kg
- Être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don
- Être muni(e) d'une pièce d'identité et d'un stylo personnel
- Manger avant et bien vous hydrater tout au long du parcours.

Avant de vous déplacer, vérifiez que vous pouvez donner, faites le test en ligne « Puis-je donner mon sang ? » sur dondesang.efs.sante.fr.

Dates des prochaines collectes

Mercredi 21 juillet
Mercredi 29 septembre
Mercredi 1er décembre

De 14h30 à 19h
MJC d'Audun-le-Tiche



**LA FIBRE
ARRIVE
CHEZ VOUS**

Déploiement du Très Haut Débit dans notre commune



Viviane FATTORELLI
Maire d'Audun-le-Tiche

Depuis l'installation de notre équipe en juillet dernier, vous êtes très nombreux à nous interpellier au sujet de la fibre et à juste titre. Voici le calendrier prévisionnel pour le déploiement de la fibre par Moselle Fibre sur notre commune :

- Jusqu'en juin 2021 : Etudes et écriture de l'appel d'offres pour le nouveau marché
- Septembre 2021 : Attribution du marché
- Fin 2021 : Début des travaux
- Juin 2022 : Fin des travaux
- 3^{ème} trimestre 2022 : mise en commercialisation

Ce seront près de 5 000 prises qui seront installées sur Audun-le-Tiche, pour un coût prévisionnel oscillant entre 650 € et 850 € la prise. Pour l'heure, nous ne connaissons pas le montant des subventions que Moselle Fibre pourrait obtenir pour ce nouveau marché, sachant que celles obtenues lors du premier marché de déploiement ne seront plus toutes octroyées.

Concernant le financement, la C.C.P.H.V.A. qui exerce la compétence et qui est l'interlocuteur de Moselle Fibre financera la totalité du marché. En revanche, ce financement tiendra compte de sa participation sur les autres communes, à savoir 400 € la prise. Le reste à charge incombera à notre commune et sera notamment couvert par la baisse des attributions de compensation obtenues de la C.C.P.H.V.A, ce qui par conséquent aura une incidence sur notre budget communal.

Nous tenons à rappeler que lors du premier marché, le financement de la C.C.P.H.V.A. avait permis de couvrir totalement le déploiement de la fibre sur les 4 autres communes de l'intercommunalité qui en ont bénéficié, sans incidence sur leur budget municipal.

Sans connaître à l'avance le montant des subventions obtenues par Moselle Fibre, nous retiendrons 2 hypothèses de coût à la prise :

- 650 € dans le cas où nous obtiendrions des subventions et donc une plaque réalisée avec les subventions en début de marché.
- 850 € sans subventionnement.

Nous ne reviendrons pas sur l'historique, que nous avons longuement expliqué pendant la campagne municipale, qui amène aujourd'hui Moselle Fibre à intervenir sur un marché qui aurait dû être porté par SFR, propriétaire des réseaux sur Audun-le-Tiche et Russange.

Par conséquent, ce marché n'a jamais été budgétisé par la C.C.P.H.V.A. puisque SFR s'était engagé à déployer le Très Haut Débit sur nos deux communes.

Ceci représente donc un investissement total pour la C.C.P.H.V.A. d'environ 3 700 000 € (avec une prise à 650 €), voire de 4 830 000 € (avec une prise à 850 €). Elle devra recourir à un emprunt contracté pour une durée de 30 ans.

Toutefois, Moselle Fibre ayant établi une délégation des services publics, touche une redevance sur les prises posées et une autre sur les prises commercialisées. Ce qui représente un retour sur investissement de 10 € par prise pour notre intercommunalité et permettra de couvrir l'emprunt partiellement.

Pour conclure, nous payons aujourd'hui un lourd tribut car les décisions qui se devaient d'être à la hauteur des enjeux n'ont pas été prises en temps et en heure par l'ancienne équipe municipale qui avait pourtant le levier de commande à l'époque.

La pandémie et le basculement de la population française dans le confinement ont révolutionné le monde du travail, notamment par le recours au télétravail.

La Fibre n'est pas un luxe, mais une nécessité, si nous voulons garantir l'attractivité de notre commune.

Mobilité transfrontalière

Comme nous vous l'avions annoncé dans la dernière édition du bulletin municipal, la ligne de chemin de fer entre Esch-sur-Alzette et Audun-le-Tiche sera supprimée à l'horizon 2026.

En contrepartie, le Ministère des Mobilités luxembourgeois s'est engagé au financement d'un bus à haut niveau de service transfrontalier (BHNS) qui reliera la Haute Vallée de l'Alzette à la gare d'Esch, au BHNS entre Pétange et Dudelange, au tram rapide et à un parking-relais qui sera installé au niveau de l'échangeur de Lallange et ce, à partir de la gare d'Audun-le-Tiche.

Quels sont les avantages pour notre commune ?

- Un cadencement toutes les 4 minutes,
- Une circulation sur une voie dédiée,
- La gratuité à partir de la gare d'Audun-le-Tiche.

De plus, une piste cyclable entièrement financée par le Luxembourg y sera également aménagée et le Ministère s'est engagé à prévoir des solutions de remplacement le temps des travaux.

A notre demande, nous avons été reçu par le Ministre François Bausch fin avril.

Nous avons mis en place un comité de pilotage sous l'égide du GECT Alzette Belval afin que le Luxembourg puisse nous accompagner sur les projets de mobilité concernant notre territoire transfrontalier composé des 8 communes de notre intercommunalité et des 4 communes du sud Luxembourg (Esch, Schifflange, Sanem, Mondercange).

Dans le cadre du portage politique du projet, j'ai été désignée pour représenter la voix des maires.

En outre, la C.C.P.H.V.A a pris la compétence mobilité. Il nous reviendra d'articuler la mobilité sur notre territoire pour la conjuguer avec nos voisins luxembourgeois en vue d'une meilleure intégration de notre espace transfrontalier.

D'ores et déjà, je tiens à remercier le Ministre Bausch ainsi que le gouvernement luxembourgeois et le GECT pour l'opportunité unique que représente ce projet pour notre agglomération transfrontalière.

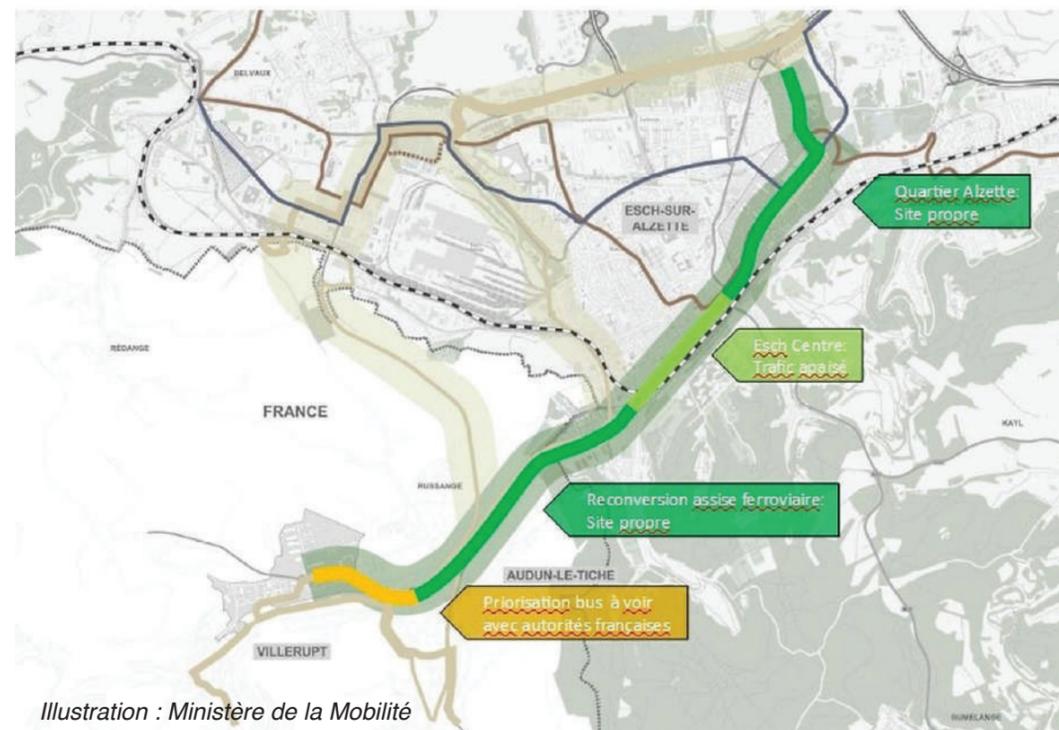


Illustration : Ministère de la Mobilité

Nouveaux commerces

Urban Shop CBD

Produits spécialisés au cannabidiol (CBD) et au chanvre, fleurs, résines, huiles, cosmétiques, infusions et autres produits

Adresse : 20, rue Leclerc

Facebook : Urban Shop CBD

Horaires : Du mardi au Samedi de 11h30 à 18h30



Vegetatout Food Truck

Préparation 100% végétal / Menu Kebab - Hot Dog - Wrap élaborés à base de produits majoritairement Bio, frais et locaux.

Adresse : Parking du cimetière

Horaires : le mardi de 17h45 à 19h (selon couvre-feu)

Téléphone : 06 73 40 46 35

Facebook : @vegetatoutfoodtruck

Mail : contact@vegetatout.fr



Primeur (changement de propriétaire)

Vente de fruits et légumes - Espace Relais Colis

Adresse : 432, rue du Moulin

Anciennement Moschetti



Atelier Atrament ink

Maquillage semi-permanent, microblading, épilations du visage

Adresse : 20, rue Leclerc

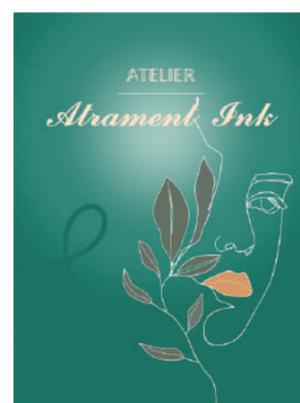
Horaires : du mardi au vendredi de 10h à 19h

Le samedi de 9h30 à 18h

Téléphone : 07 82 11 31 85

Facebook et Instagram : Atelier Atrament ink

Mail : atelieraink@gmail.com



O'Pétrin d'Audun (changement de propriétaire)

Boulangerie - Pâtisserie

Adresse : 66, rue Maréchal Foch

Horaires : mardi au vendredi de 5h à 19h, le samedi de 7h à 18h, le

dimanche de 7h à 17h - Fermé le lundi



ARR de Vivre

L'ARR de Vivre : la nouvelle association de commerçants

Pour Julien Moschetti, opticien et président de la nouvelle association regroupant les commerçants d'Audun-le-Tiche, de Russange et de Rédange, «le dynamisme d'une ville passe par son commerce». C'est un projet qui lui tient à coeur depuis un long moment qui s'est concrétisé en mars dernier. L'ARR de vivre (ARR pour Audun, Russange, Redange) s'est créée pour affronter l'avenir, ensemble, la crise sanitaire ayant éveillé les consciences.

L'association comprend les artisans, les commerçants mais également les professions libérales. Bien souvent, les habitants n'ont pas conscience des possibilités qui s'offrent à eux dans notre communauté de communes et partent sur Thionville ou le Luxembourg.

L'association a pour but de redynamiser notre secteur et proposer des activités permettant de recréer le lien social, quasiment devenu inexistant depuis le début de la crise. Souhaitons une belle réussite à cette nouvelle association !

CIC Audun-le-Tiche
BIENVENUE
 dans nos nouveaux locaux
 ZAC de l'Alzette - 57390 Audun-le-Tiche

CIC Est
 Construisons dans un monde qui bouge.

Banque CIC Est - Société anonyme au capital de 225 000 000 euros - 31 rue Jean-Wenger-Valentin 67000 Strasbourg - 754 800 712 RCS Strasbourg
 N° ORIAS 07 036 267. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

cic.fr

Les tribunes politiques

GROUPE D'OPPOSITION

Audunoises, Audunois,

Voilà plus d'un an que nous vivons le Covid 19 et son lot quotidien d'informations et de contre-informations, de prise de décisions compréhensibles et parfois non !

Au-delà de tout ceci, nous avons surtout une pensée pour les familles Audunoises touchées et endeuillées par cette crise sanitaire.

Un an s'est écoulé depuis les dernières élections municipales. C'est l'heure de faire un premier bilan.

Au plan intercommunal, que constatons nous avec le changement de gouvernance ?

Tout d'abord, que la situation de la CCPHVA est bien telle que nous le disions depuis des années : « Alarmante ».

Financièrement, elle est au bord du gouffre et c'est bien pour cela que le Vice Président à l'économie, élu Audunois majoritaire, a demandé l'augmentation des taxes.

Et pour autant, la nouvelle équipe dirigeante persiste dans ses projets telle que la réfection/construction de la piscine à Villerupt, le Pôle Culturel avec ses avenants au projet initial ou sa chaufferie pour alimenter un nouveau groupe scolaire à Villerupt.

Et pour Audun alors ? Pour l'heure, toujours rien!

Au niveau communal, il y a des avancées.

Nous participons à certaines commissions dans lesquelles nous sommes écoutés mais dès lors que nous sommes au conseil municipal, une poignée d'élus issus de la majorité actuelle ressassent inlassablement leurs mêmes griefs contre l'ancienne municipalité.

Est-ce ainsi que l'on peut faire avancer les choses ? Nous ne le pensons pas. Pour notre part, nous voulons être dans une opposition constructive, ce qui ne semble pas leur plaire.

Enfin, nous avons dû nous prononcer sur le budget de la ville. « Audun autrement » nous propose de :

- désendetter la commune, ce à quoi nous avons toujours veillé,
- de maîtriser les dépenses de fonctionnement, ce que nous n'avons eu de cesse de faire,
- de ne pas augmenter les taxes, que nous n'avons pas non plus augmenté pendant des années ;
- « Autrement dit », d'appliquer les recettes qui étaient « nôtres » au cours des deux derniers mandats. Pour autant, nous nous sommes abstenus car il demeure des pierres d'achoppement où nous ne pouvons être d'accord avec la municipalité (entre autres, les indemnités à devoir suite à la fin d'une exploitation porcine, le transfert de compétence de la maison de la petite enfance à la CCPHVA,...)

Audunoises, Audunois, dans ce contexte toujours difficile, restons toujours prudent et veillons sur nos proches et ainsi que nous-mêmes !

Pour le groupe d'opposition
Éric JACQUIN

GROUPE MAJORITAIRE

Chères Audunoises, Chers Audunois,

Nous allons bientôt arriver au terme de notre première année de mandat.

Tout d'abord, nous souhaiterions exprimer notre solidarité envers les familles touchées par la pandémie. Nous entrons en phase de déconfinement et nous retrouvons avec joie nos habitudes passées. Même si la crise s'atténue, de nombreux concitoyens sont infectés par les différents variants du virus et certains d'entre eux en meurent. La situation invite donc à la plus grande prudence et au respect des gestes barrières pour le bien de tous.

Nous travaillons d'arrache-pied à rebâtir la commune sur ses fondations. Nous venons d'adopter notre premier budget annuel. Il prévoit de nombreux travaux : réfections de voirie, changement de revêtement des sols et de sanitaires dans les écoles, amélioration des flux d'air dans la salle de sport avenue Paul Roef, pour ne donner que quelques exemples. Nous sommes parvenus à étoffer le personnel communal afin de vous rendre le service qui vous est dû. Heureusement, nous pouvons compter sur la présence assidue des élus de notre liste aux commissions mais également en mairie. Ces derniers ne ménagent pas leurs efforts, ni leur temps au quotidien et font preuve de créativité. Un grand merci pour leur implication et leur engagement dans l'accomplissement de leur mission.

Nous sommes en passe également de régler les dossiers laissés en déshérence par l'ancienne équipe comme le traitement du dédommagement à verser au GAEC des Carrières ou le transfert de la maison de la petite-enfance, propriété de la Ville. Concernant cette dernière, nous avons mis un terme à une situation ubuesque qui pénalisait la commune. Le transfert de cette compétence à la communauté de communes étant acté, nous avons récupéré près de 70 000€ de mensualités indûment payées par notre ville. Par ailleurs, notre commune n'aura plus à en payer les frais d'entretien et les réparations, ce qu'elle continuait à faire malgré le transfert faute de convention.

Toujours dans la série des travaux laissés inachevés, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons repris les nombreuses malfaçons et purgé le reste à réaliser sur l'ancien temple protestant. Le 3 juillet prochain, nous allons donc pouvoir inaugurer dignement le musée archéologique de la Ville, installé en ses murs et attendu depuis tant d'années.

Si nos collègues de l'opposition prenaient la peine d'assister aux réunions d'information que notre vice-président à la communauté de communes organise en toute transparence, ils apprendraient que notre commune a enfin débloqué la situation sur la fibre, dossier qu'ils n'ont eu de cesse d'entraver au cours de leur mandat. Vous avez tous reçu l'information intercommunale dans vos boîtes aux lettres: l'arrivée de la fibre à Audun est planifiée pour le premier semestre de l'année prochaine. Ils apprendraient lors de ces mêmes réunions à quel point la situation financière de la CCPHVA est tendue et que cette augmentation de taxes, malheureusement inévitable, sera la seule du mandat, car il y aura des changements structurels. D'ailleurs, le représentant de l'opposition a voté le budget intercommunal.

Jour après jour, mois après mois, nous déployons beaucoup d'énergie à faire « autrement » et nous vous remercions pour vos encouragements. Ils nous vont droit au cœur et nous motivent. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, n'hésitez pas à rejoindre les commissions municipales.



Manifestations prévues au second semestre 2021

(sous couverts des règles sanitaires en vigueur au moment des évènements)

30 juin : Dernier délai pour les inscriptions au Concours des Maisons fleuries

3 juillet : Inauguration du Musée archéologique de la ville d'Audun-le-Tiche

14 juillet : Fête Nationale - Commémoration devant le Monument aux Morts à 10h45

Du 19 au 26 septembre : Journées du patrimoine organisées par la CCPHVA et le GECT, thème « Patrimoine pour tous » Circuit franco-luxembourgeois

Octobre : 18ème Salon de la Photo Amateur

Octobre : « Moselle déracinée » - Bibliothèque Municipale

11 novembre : Commémoration de l'Armistice de la Guerre 14-18

20 novembre : Journée Mondiale de l'Enfance

Début décembre : Passage de Saint-Nicolas dans les écoles

4 décembre : Célébration de Sainte-Barbe et de Saint-Eloi

5 décembre : Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie

Les numéros à connaître en cas d'urgence



15
SAMU

17
POLICE

18
SAPEURS-
POMPIERS

112
Numéro d'appel
d'urgence
européen

114
Numéro
d'urgence
sourds et
malentendants

Numéros utiles

**GENDARMERIE
D'AUDUN-LE-TICHE**
03 82 59 48 30

GRDF
Urgence gaz naturel
0 800 47 33 33

ERDF
Dépannage
09 72 67 50 57

Autres numéros à connaître

Allo enfance
maltraitée
119

Drogues Info
Service
0 800 23 13

Maltraitements
personnes âgées
3977

Tabac Info Service
3977

Alcooliques
anonymes
03 87 50 70 73

Femmes Info
Service
01 40 33 80 60

SIDA
Info Service
0 800 84 08 00

Violences
conjugales
3919

Cancer
Info Service
0 810 81 08 21

Info
Escroquerie
0 805 805 817

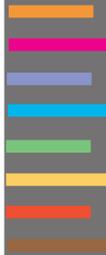
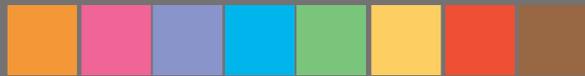
SOS Viol
0 800 05 95 95

Centre antipoisons
de Nancy
03 83 22 50 50

Harcèlement
scolaire
3020

Suicide écoute
01 45 39 40 00





Mairie d'Audun-le-Tiche
12, rue Maréchal Foch
57390 Audun-le-Tiche
www.audun-le-tiche.fr

Accueil	03 82 59 15 00
Secrétariat général	03 82 59 15 01
Services techniques	03 82 59 15 02
Fax	03 82 91 28 14